

Objectifs

- Connaître l'essentiel de la réglementation
- Reconnaître une situation de harcèlement sexuel ou agissements sexistes
- Connaître les missions du référent HSAS
- Participer à la mise en place d'une politique de prévention contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Réagir face à une situation de harcèlement sexuel

Public concerné

Tout public

Prérequis

Aucun prérequis

Tarif

INTRA : sur devis

Dispositif de suivi - Validation des acquis –

Support stagiaires

Fin de formation

- Ouverture de la session : Recueil des attendus des stagiaires – Tour de table
- Feuille d'émargement par demi-journée
- Evaluation continue tout au long de la formation (Exercices, quizz, Etudes de cas, reporting collectifs)
- Test Validation des acquis en fin de formation
- Fermeture de la session : Retour sur les attendus recueillis
- Questions/réponses
- Remise du support sur clé USB
- Questionnaire de satisfaction stagiaire et client
- Attestation de formation individuelle

Moyens pédagogiques techniques, encadrement et animation

- Formation en présentiel
- Exercices sur l'analyse de situations
- Ordinateur portable et vidéoprojecteur, paper board
- Support de formation PowerPoint
- Support remis aux participants sur clé USB
- Formateur : animateur/consultant en prévention des risques professionnels

Effectif préconisé par session :
3 stagiaires minimum
10 stagiaires maximum

Durée

➤ 7 heures

INTRA

Programme

Chapitre 1 : *Harcèlement, Harcèlement sexuel, Agissements sexuels... de quoi parle-t-on ?*

Etat des lieux et enjeux du harcèlement sexuel et agissements sexistes

- Conséquences pour les salariés
- Chiffres, études
- Le cadre réglementaire
- Historique, définitions
- Les responsabilités et les sanctions prévues
- Reconnaître une situation de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes (HSAS)
- Identifier les 2 types de harcèlement sexuel
- Identifier les agissements sexistes
- Autres types d'infractions : harcèlement moral, violence au travail (les agressions sexuelles...)
- Connaître les notions indispensables à la qualification et à l'analyse des événements : la répétition des actes, l'échelle de gravité des actes, la définition du consentement, harcèlement sexuel ou séduction ?....)

Chapitre 2 : *Les missions du référent*

Les missions du référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

- Orienter les salariés : les différents acteurs
- Informer les salariés : enjeux, obligations réglementaires, la démarche de l'établissement, des outils pour sensibiliser....
- Accompagner les salariés et les victimes

Intervenir lors d'un signalement

- Connaître la procédure du droit d'alerte
- Signaler les événements à son employeur
- Réaliser une enquête et mener des entretiens
- Rester dans son rôle et se protéger soi-même

Chapitre 3 : *Démarche de l'établissement pour prévenir le risque harcèlement*

- Construire une politique de prévention des risques HSAS
- Promouvoir et appuyer l'engagement de l'établissement
- Evaluer le risque de HSAS
- Informer et sensibiliser le personnel (affichage, règlement intérieur...)
- Participer à l'élaboration d'une procédure interne de traitement des situations de HSAS